

## **Communiqué de la réunion du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique**

### **Les premiers ministres de l'Atlantique veulent favoriser la croissance durable dans la région**

#### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.), le 28 juin 2015** – Les premiers ministres de la région de l'Atlantique font front commun afin de favoriser la croissance durable et ils misent pour cela sur la collaboration dans divers domaines : mobilité des apprentis, harmonisation de la réglementation, soins de santé, changements climatiques, énergie et promotion du Canada atlantique. Ils souhaitent améliorer la vie des gens du Canada atlantique en instaurant un climat favorable à la croissance économique et à la création d'emplois spécialisés. Les premiers ministres ont également discuté des priorités régionales en prévision de la rencontre estivale annuelle des premiers ministres du Canada, qui se tiendra à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) du 15 au 17 juillet.

Le premier ministre Wade MacLauchlan, de l'Île-du-Prince-Édouard, a accueilli les premiers ministres Brian Gallant, du Nouveau-Brunswick, et Stephen McNeil, de la Nouvelle-Écosse, ainsi que le vice-premier-ministre, Steve Kent, de Terre-Neuve-et-Labrador, à la 26<sup>e</sup> réunion du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

#### **Mobilité des apprentis**

Les premiers ministres ont signé un protocole d'entente visant la mobilité des apprentis au Canada atlantique. Cet accord prévoit une mobilité intégrée des apprentis, qui permettra aux provinces de mieux répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises de la région et aidera les apprentis à saisir les possibilités d'emplois puisqu'ils auront accès à une formation en cours d'emploi et à l'expérience de travail requise pour obtenir leur certification.

Cet accord est le premier du genre au Canada et il a suscité des discussions partout au pays au sujet de la mobilité des apprentis. Il favorisera la croissance économique des provinces, de la région et du pays.

L'accord signé aujourd'hui découle du Projet d'harmonisation des programmes d'apprentissage de l'Atlantique, doté d'un budget de 7,9 millions de dollars, que les provinces ont entrepris avec le soutien d'Emploi et Développement social Canada afin d'harmoniser les règles, les processus et les normes régissant l'apprentissage au Canada atlantique. Le résultat : un mode de certification professionnelle plus uniforme et efficace à l'échelle de la région de l'Atlantique.

#### **Harmonisation de la réglementation**

Les premiers ministres sont déterminés à améliorer le cadre de réglementation pour les entreprises privées grâce à une approche équilibrée et ciblée dont l'objectif est de veiller à ce que les règlements s'appliquant aux entreprises soutiennent la croissance économique au Canada atlantique.

Les gouvernements des provinces de l'Atlantique ont pris diverses mesures pour améliorer le climat des affaires au Canada atlantique. Terre-Neuve-et-Labrador fait la promotion d'une mesure de réforme de la

réglementation depuis plusieurs années, et l'Île-du-Prince-Édouard a entrepris un programme de réduction de la bureaucratie. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont mis sur pied conjointement le Bureau de l'efficacité de la réglementation et des services, qui aura trois ans pour cerner et corriger les méthodes et les pratiques en matière de réglementation qui nuisent à la compétitivité des entreprises, et l'invitation a été lancée à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador d'y participer également.

Pour créer les conditions favorables à la compétitivité des entreprises au Canada atlantique, les gouvernements et les parties prenantes du secteur privé doivent travailler ensemble en vue de déterminer les principaux secteurs et les mesures prioritaires pour la réforme et l'harmonisation de la réglementation. Grâce au Partenariat pour la réduction de la bureaucratie au Canada atlantique, les gouvernements provinciaux veilleront ensemble à ce que l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités de la réglementation se fasse en tenant compte des besoins des entreprises.

### **Soins de santé**

Divers facteurs font augmenter rapidement les coûts de prestation de soins de santé au Canada atlantique, dont les besoins particuliers des collectivités rurales, le vieillissement de la population, la demande accrue de services de soins de santé, l'adoption de nouvelles technologies et la hausse des prix des médicaments. Les premiers ministres ont convenu que les provinces de l'Atlantique doivent continuer à travailler ensemble dans le but d'améliorer la durabilité et l'efficacité de la prestation des soins de santé partout dans la région.

Les premiers ministres ont chargé leurs ministres de la Santé d'intensifier les efforts de collaboration dans des domaines comme l'acquisition conjointe d'équipement médical et de produits pharmaceutiques, dont les médicaments génériques, ainsi que la prestation de soins de santé en milieu rural et la santé mentale des adolescents. Les ministres feront rapport aux premiers ministres à la fin août.

Les premiers ministres de la région de l'Atlantique cherchent toujours à établir un partenariat avec le gouvernement fédéral afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens et des Canadiennes de la région de l'Atlantique en matière de soins de santé, notamment pour la prestation des services de santé en milieu rural et la satisfaction des besoins d'une population vieillissante.

### **Changements climatiques**

Les premiers ministres ont exprimé leur engagement à travailler ensemble pour prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques, soulignant au passage que les frontières provinciales, territoriales et nationales sont inexistantes lorsqu'il s'agit des répercussions des changements climatiques.

Les gouvernements des provinces de l'Atlantique ont pris des mesures efficaces en matière d'adaptation aux changements climatiques, travaillant avec les collectivités pour protéger des vies et protéger les infrastructures des conséquences de la hausse du niveau de la mer, de l'érosion des côtes et des phénomènes météorologiques extrêmes et des inondations, ainsi que pour fournir les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour élaborer des stratégies en prévision de tels désastres. Les premiers ministres maintiennent leur engagement à collaborer à des mesures pour améliorer la résilience à l'égard des changements climatiques.

Les premiers ministres ont convenu de l'importance de faire preuve de leadership lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux changements climatiques et ils ont discuté de moyens de réduire les gaz à effet de serre (GES), notamment en misant sur l'efficacité énergétique, la technologie et la promotion de l'énergie renouvelable et en poursuivant les mesures ci-dessous déjà entreprises dans chacune des provinces :

- En réduisant de façon considérable les émissions dues à la production d'électricité, le Nouveau-Brunswick a réduit globalement ses émissions de 32 % depuis 2001 et a atteint son objectif initial, soit d'atteindre les niveaux de 1990 avant 2012.
- L'achèvement de la première phase du projet du cours inférieur du fleuve Churchill à Muskrat Falls en 2017 permettra à Newfoundland and Labrador Hydro de remplacer annuellement environ 1,2 million de tonnes d'émissions de GES de sa centrale électrique alimentée au mazout de Holyrood, ce qui représente actuellement plus de 10 % des émissions de GES de la province. Grâce à Muskrat Falls, 98 % de la production du réseau électrique de Terre-Neuve-et-Labrador proviendra de sources renouvelables et propres. En outre, le projet permettra des réductions pouvant atteindre 3 millions de tonnes ailleurs en Amérique du Nord.
- Grâce à des mesures comme l'imposition de seuils fixes sur les émissions produites par le secteur de l'électricité, la Nouvelle-Écosse est en voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de réduction des GES d'ici 2020.
- L'Île-du-Prince-Édouard est également en voie d'atteindre ses objectifs de réduction grâce à la décision prise par les industries de fabrication d'utiliser des carburants propres et au fait que bien des ménages ont décidé d'utiliser le chauffage électrique par thermopompe à l'air plutôt que le mazout de chauffage, une transition qui sera appuyée par le nouveau projet de câble de transmission.

Les premiers ministres se sont engagés à poursuivre la recherche de domaines de collaboration dans la lutte contre les changements climatiques, tout en soulignant que les solutions doivent être adaptées aux besoins particuliers des économies, des profils de ressources et de la géographie de chacune des provinces. Les premiers ministres ont souligné l'importance du développement de l'infrastructure énergétique pour favoriser la réduction des GES et le fait que le gouvernement fédéral joue un rôle clé dans l'atteinte de cet objectif.

## **Énergie**

Le développement responsable des abondantes ressources énergétiques du Canada atlantique assurera la croissance et la prospérité soutenues pour les Canadiens et des Canadiennes de la région de l'Atlantique, tout en appuyant les efforts d'atténuation des changements climatiques. Il importe que la transmission de l'électricité au Canada atlantique soit coordonnée et suffisante pour assurer un approvisionnement énergétique efficace et fiable pour le commerce, dans le souci de l'environnement. Les premiers ministres continuent d'appuyer les infrastructures énergétiques stratégiques comme le projet d'oléoduc Énergie Est, le projet de câble dans le détroit de Northumberland et le projet de Muskrat Falls.

Les premiers ministres de la région de l'Atlantique ont manifesté leur engagement à l'égard d'une stratégie canadienne de l'énergie, selon les principes dont ont convenu les premiers ministres du Canada en 2014 : collaboration et transparence intergouvernementale; reconnaissance de l'importance du développement énergétique responsable sur les plans environnemental et social et en tenant compte des changements climatiques; sécurité et stabilité énergétiques, dont un approvisionnement en

énergie sûr pour tous les Canadiens par des moyens de transport et de transmission ouverts, non discriminatoires et sécuritaires des ressources énergétiques.

Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador coprésident le groupe de travail des premiers ministres sur la Stratégie canadienne de l'énergie. Les premiers ministres de la région de l'Atlantique souligneront l'importance de l'infrastructure énergétique stratégique avec leurs collègues lors de la réunion des premiers ministres du Canada, cet été, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).

### **Promotion du Canada atlantique**

Les premiers ministres de la région de l'Atlantique ont convenu de travailler ensemble à la croissance de l'économie pour le bien des quatre provinces.

En faisant front commun, les premiers ministres de la région de l'Atlantique peuvent saisir les possibilités d'établir et d'améliorer les relations, de consolider les partenariats en éducation et en recherche, d'explorer les occasions commerciales, de pénétrer de nouveaux marchés, d'attirer des investissements et de promouvoir le tourisme au Canada atlantique. Les marchés prioritaires sont notamment l'Union européenne et les États de l'Est des États-Unis. Aujourd'hui et demain, les premiers ministres rencontrent des chefs de file du monde des affaires et des gouvernements du Sud-Est des États-Unis. À la fin août, ils se réuniront à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) avec les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre. Les États-Unis sont toujours le principal partenaire commercial du Canada atlantique : 74 % des exportations de la région y sont destinées.

Pour renforcer les partenariats en matière de commerce, de tourisme et d'éducation, les premiers ministres ont annoncé aujourd'hui qu'ils dirigeront une mission commerciale dans les pays de l'Union européenne en 2016. Il s'agit du plus grand marché commun ainsi que du plus grand investisseur étranger et partenaire commercial du monde. Avec ses 28 États membres et une population totale de plus de 500 millions d'habitants, ainsi qu'un PIB de 17,4 billions de dollars, elle est un marché stratégique pour le Canada atlantique.

### **Prochaine rencontre**

La Nouvelle-Écosse accueillera la prochaine rencontre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Renseignements :

Heather MacLean, cabinet du premier ministre, Terre-Neuve-et-Labrador, 709-729-3581

Shawn Berry, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick, 506-453-2144

Geoff Townsend, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse, 902-233-6766

Amber Nicholson, Communications Î.-P.-É., Île-du-Prince-Édouard, 902-368-4566